

AC330

La règle 3D



La couleur en 3D : c'est la règle qui fait vendre !

ANNIVERSAIRES, MANIFESTATIONS

Votre client fête ses 10 ans d'activité, proposez-lui de le faire savoir à toutes ses cibles avec une règle 3D AC330 :

«10 années d'activité..... à votre service ! »

Par sa surface de marquage généreuse, la règle 3D peut reproduire fidèlement les images rappelant des évènements que l'annonceur souhaite « inoubliables ».

PRODUITS & SERVICES

La règle 3D met en évidence de la façon la plus imagée l'activité de l'annonceur, les services offerts, la gamme de produits, les coordonnées des partenaires et bien d'autres encore.

Par la superficie qu'elle occupe sur le bureau (150 cm²), l'AC 330 rappelle au client l'existence d'un service déterminé et le pousse à agir en composant le numéro de téléphone indiqué, en contactant le site Internet inscrit ou encore en rappelant l'importance d'un produit et passer à sa consommation

DIDACTIQUE - SENSIBILISATION au Tri sélectif

Quoi de mieux que ce support de 33 cm (3 cm de plus que la moyenne !) pour communiquer un message d'instruction civique comme le tri sélectif des déchets ou toute autre action à caractère didactique et pédagogique ?

SLOGANS

Toujours une longueur d'avance avec DANZAS.

Problèmes d'échappements, de freins, de pneus ? SPEEDY : c'est la règle !

Mesurez vos résultats avec AFER : gestion de patrimoine !

Avec S.K.F : des solutions de précision !

Tirez un trait sur vos problèmes de fatigue : SUPRADYNE : 3 comprimés / jour, c'est la règle !

CAS D'ESPECES

Un fabricant de pneumatiques, leader européen, associé à une chaîne de distribution franchisée a choisi de distribuer par le biais de points de vente locaux des règles tridimensionnelles (AC330) en ciblant le marché de l'entreprise. Cette campagne avait pour objectif de sensibiliser les entreprises possédant un parc automobile supérieur ou égal à trois véhicules et ayant recours à ces points de ventes, pour le changement régulier des pneumatiques. Le slogan choisi était :

« Tirez un trait sur vos problèmes de pneumatiques, XXX c'est la règle ! »
Une très nette recrudescence du nombre de clients s'est faite ressentir auprès des franchisés dans les semaines qui ont suivi la distribution des règles 3D.

Une région autonome d'Italie a décidé de distribuer dans toutes les écoles primaires des règles 3 D pour raconter « l'aventure du lait » aux enfants. Les images que les jeunes écoliers pouvaient découvrir, allaient de la vache broutant l'herbe dans un pré jusqu'à l'emballage final du litre de lait. Cette campagne a valu un prix de communication à un professionnel de la PPO en Italie.

Un grand laboratoire pharmaceutique, lors du lancement du DYNAMISAN (médicament énergisant) a choisi la règle 3 D en utilisant le slogan suivant : « Tirez un trait sur la fatigue : DYNAMISAN 1 ampoule/jour c'est la règle ! ». 50 000 exemplaires ont été ainsi distribués sur le territoire national et le laboratoire a assisté à un envol des prescriptions dans les semaines qui ont suivi. Les médecins ont trouvé le slogan et le support très réussis.

Un laboratoire pharmaceutique a acheté 15 000 Règles AC330 pour le lancement d'un nouveau médicament contre l'hypertension artérielle. La règle était imprimée en quadrichromie et on pouvait apercevoir le logo du nouveau médicament (3 couleurs). Au verso, chaque docteur pouvait lire la posologie du médicament imprimée. Une hausse très sensible des prescriptions de ce médicament s'est faite ressentir dans les deux mois qui ont suivi la distribution de la règle 3D.

Les pompiers de la ville de Genève ont procédé à une distribution méthodique de plusieurs milliers de règles 3D à toutes les administrations et entreprises de la ville afin de leurs rappeler à tout moment le numéro d'urgence disponible 24H/24 : 118.

Un sondage a montré que l'endroit idéal pour communiquer ce type de message était bien le bureau. Cette action a été très bien perçue par l'ensemble des agents économiques genevois et a permis de renforcer l'image de marque des sapeurs pompiers professionnels

Nous recommandons au conseiller en PPO lors de sa visite auprès d'un annonceur de provoquer l'interlocuteur en lui souhaitant d'emblée : « Bon Anniversaire ! ».

La réaction de l'annonceur sera immédiate : « Mais ce n'est pas mon anniversaire, vous vous trompez de date, c'est le ... »

Le conseiller en PPO rétorquera : « Tout à fait, il ne s'agit pas de votre anniversaire mais bien celui de votre entreprise !

Vous allez bientôt fêter vos XXX années ? »

C'est à ce moment que le conseiller en PPO ajoute :

« Je me permets de vous offrir ce cadeau, 33 cm pour communiquer sur vos XXX années de bons et loyaux services ! ».

Mieux que n'importe quel autre objet publicitaire, la règle 3D véhicule le message d'anniversaire tout en expliquant l'activité de l'entreprise.